

Les impôts du futur

Le constat du grand économiste Joseph Schumpeter va être mis à l'épreuve. "*Le système de l'Etat fiscal a jusqu'ici pu faire face à toutes les situations*". Schumpeter écrit en 1918 et de fait, l'Etat fiscal sait faire montre d'une remarquable adaptation.

L'Etat fiscal est en quête d'innovations pour assurer ses fins de mois. Les pressions du tribut fiscal exaspèrent les citoyens, les gouvernants rivalisent en annonces de baisses d'impôts, les délocalisations, les échanges dématérialisés par l'Internet entravent les activités de collecte des impôts. Des innovations technologiques sapent des revenus fiscaux considérés traditionnellement comme des vaches à lait. Par suite de la diffusion des "moteurs hybrides" la consommation d'essence baisse et baissera plus encore à l'avenir. Dans le foulée, *de facto*, le pactole des impôts pétroliers s'amenuise.

L'Etat fiscal n'entend pas être pris de cours. L'Etat fiscal multiplie les boîtes noires électroniques de prélèvements obligatoires quotidiens. Les péages autoroutiers ou urbains et bientôt étendus à de nombreuses voies routières, compensent les manques à gagner des taxes sur l'essence. Le quadrillage tous azimuts du territoire national par, entre autres, des radars lucratifs montre que l'Etat fiscal sait faire feu de tout bois.

Chez nous, la facture risque d'être encore plus salée. L'Etat central agitant l'impératif de la décentralisation se défause sur les pouvoirs locaux obligés d'accroître les impôts dits de proximité. La démocratie fiscale entre dans des zones de turbulence.

Jean-G. Padioleau